



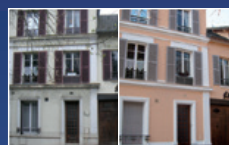
davron

L'écho du Village

**Un cadre
de vie paisible**



RAVALEMENT ISOLATION EXTÉRIEURE EMBELLISSEMENT



AVANT APRÈS



BIEN PLUS QU'UN RAVALEMENT



Chantiers
réalisés par
nos soins



RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY **01 30 54 35 28**



2 agences à votre service



CHAVENAY
AGENCE DU VALLON
C. CIAL - 2, av. de Vallon
01 30 54 55 55

**ESTIMATIONS
GRATUITES**
**ACHAT
VENTE
LOCATION**



CRESPIÈRES
AGENCE DU MOULIN
2, rue Moncel
01 30 54 90 05

FNAIM

www.immobilier-chavenay.com

FNAIM



euvé
**PÉPINIÈRES
JARDINERIE**

RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES
www.pepinieres-yvelines.com

PÉPINIÈRE Ouvert du lundi au samedi,
d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à septembre, de
9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél.: **01 30 54 41 25**
► Fermé les dimanches et jours fériés

JARDINERIE Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h, et de 14h à 18h30. Ouvert les
dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30,
et de 15h à 18h. Tél.: **01 34 59 02 64**
► En janvier/février, et juillet/août : Fermé les
dimanches et jours fériés

**DIRECTION D307, ENTRE
ST-NOM-LA-BRETÈCHE
ET FEUCHEROLLES,
À CÔTÉ DU GOLF**

01 34 59 02 64





4 EDITO DU MAIRE

5 QUID DE LA VIE MUNICIPALE ?

L'ÉQUIPE ET LE PERSONNEL DE LA MAIRIE

LES SERVICES : la Poste, la Mairie et le café du samedi

MICROCRÈCHE : Lovely BB

ANCIENNE POSTE : transformation d'un bâtiment communal

CIMETIÈRE : son entretien, sa numérisation et sa gestion administrative

SOLIDARITÉ : don du mobilier de l'école pour une ouverture à Kotokonou

11 DOSSIER VILLAGE

ASSAINISSEMENT : les deux projets de réhabilitation de l'assainissement à Davron

SÉCURITÉ DE LA VOIRIE : actions stratégiques 2016

ENTRETIEN : redonner son éclat à notre village

16 DAVRON AUX 4 SAISONS

20 LE BON VIVRE ENSEMBLE

LES ÉVÈNEMENTS DE LA MAIRIE : le forum des associations déserté, un arbre de Noël incarné, une galette des rois ambiancée :

c'est comme ça à Davron !

LES ACTIVITÉS DE L'USCD

LES FESTIVITES DU CCAS : le déjeuner italien, le goûter Magique, la raclette

BIBLIO TOURNANTE

22 DÉMARCHES ET ADRESSES UTILES

CINÉMA : rencontre avec Éric Monseigny, cinéma «*les 2 scènes*» à Maule

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET CITOYENNES

ANIMAUX EN ÉTAT DE DIVAGATION

DON DU SANG

ADRESSES UTILES

DÉCHÈTERIE D'ÉPONE

PASSAGE DE LA SOCIÉTÉ SEPUR

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Chères Davronaises, Chers Davronais,

C'est toujours avec autant de volonté et d'engagement que votre équipe municipale fait le maximum pour remplir les objectifs qu'elle s'est fixés en début de mandature. Malheureusement, les restrictions budgétaires sont de plus en plus fortes et la pression fiscale ne fait qu'augmenter.

Ainsi, comme vous pourrez le constater sur vos prochains feuilles d'appels de taxe foncière et de taxe d'habitation, la part du département va fortement augmenter (en moyenne 125 €/foyer fiscal dans les Yvelines). La part de l'intercommunalité va également augmenter de 15%.

Dans ce contexte, l'équipe municipale a donc une fois encore fait le choix de ne pas augmenter les impôts. Toutefois, cette politique a pour conséquence directe de devoir différer certains projets. Néanmoins, les principaux projets restent d'actualité. Ainsi, le programme de rénovation de l'assainissement non collectif va pouvoir démarrer grâce à la sélection du maître d'œuvre. À ce titre, vous serez prochainement conviés à une réunion de présentation.

La réfection des routes, qui sont dans un état de délabrement avancé, sera lancée. La rue de Thiverval devrait être refaite intégralement courant octobre. Le Conseil municipal a retenu la réfection de cette rue pour la seule et unique raison qu'elle n'est pas impactée par le déploiement de l'assainissement collectif. Par ailleurs, dans le même état d'esprit, une partie de la rue de Wideville (du n° 40 au n° 46) ainsi qu'une petite partie de la rue Saint-Jacques devraient être réalisées si le financement le permet.

Comme vous pourrez le constater, je souhaite qu'une maîtrise rigoureuse de notre budget communal soit opérée tout en trouvant les ressources nécessaires pour nous permettre d'avancer.

C'est pourquoi, le Conseil municipal s'engage à mettre tout en œuvre pour obtenir les subventions nécessaires à la réalisation de nos différents projets et à optimiser systématiquement leur financement.

À l'instar de 2015, en juillet prochain un numéro spécial Finances des *P'tits Echos* vous sera distribué afin de vous présenter la situation budgétaire de notre commune et vous donner les explications nécessaires.

En espérant vous rencontrer prochainement lors des différents événements organisés par la Mairie ou autour d'un café le samedi matin.

Votre bien dévoué.

DAMIEN GUIBOUT, VOTRE MAIRE
damien.guibout@davron.fr



DAVRON EN CHIFFRES

Superficie : 5,95 km²

Altitude :

120 m (min: 72 m, max: 142 m)

48° 51' 58" Nord

1° 56' 46" Est

Nombre de foyers : 132

Population légale en vigueur

au 1^{er} janvier 2016 : 337

Budget fonctionnement 2015 :

263 112 €

Dépenses d'investissement :

216 331 €.

Nous sommes à : 25 km de Paris,

12 km de St-Germain-en-Laye,

15 km de Versailles

Communes limitrophes :

Davron est limitrophe de

Feucherolles au nord-est,

de Chavenay au sud-est,

de Thiverval-Grignon au sud et de

Cresprières au nord-ouest.

Intercommunalité :

C. de communes Gally-Mauldre

Arrondissement :

Saint-Germain-en-Laye

Canton : Verneuil-sur-Seine



LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, jeudi : de 9h00 à 11h30,
de 14h00 à 16h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 11h30

Samedi : de 10h00 à 12h00

Tél.: 01 30 54 47 14

Fax 09 72 11 08 12

Mail : mairie@davron.fr

HORAIRES DE LA POSTE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h00 à 11h30

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

QUID DE LA VIE MUNICIPALE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET LE PERSONNEL DE LA MAIRIE

L'équipe municipale se compose des 11 conseillers élus par les administrés le 23 mars 2014 et du personnel communal qui accompagne au quotidien le Maire et ses conseillers dans leurs missions.

Le Conseil se réunit en général le premier lundi du mois. Les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois si un administré souhaite prendre la parole, il doit en faire la demande au préalable par écrit en motivant son intervention pour que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour.

Le personnel de la mairie : De gauche à droite et de haut en bas : Marie-Laure Verdé, Antonine Le Gal, Helena Costa, Xavier Vaillant.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

	ELU RESPONSABLE	ELUS MEMBRES
COMMISSION SECURITE	Marc S.	Thierry C.
COMMISSION COMMUNICATION	Laure. F	Florence B ; Evelyne P.
COMMISSION CULTURE	Bérénice R.	Thierry C.
COMMISSION ENVIRONNEMENT	Éric C.	Gontran de V.
COMMISSION CONVIVIALITE	Thierry C.	Valérie P., Laure F.
COMMISSION SOLIDARITE	Valérie P.	Bérénice R ; Laure F ; Florence B.
COMMISSION TRAVAUX / VOIRIE	Maurice P.	Evelyne P., Eric C.
COMMISSION P.L.U	Florence B.	Marc S.

LES LIENS

VALÉRIE PIERRES
valerie.pierres@davron.fr,
FLORENCE BERTCHICHE
florence.berchiche@davron.fr,
MARC SIMONNEAUX
marc.simonneaux@davron.fr
THIERRY CORBEL
thierry.corbel@davron.fr
ERIC CUENOT
eric.cuenot@davron.fr
LAURE FONTAINE
laure.fontaine@davron.fr
MAURICE PERRAULT
maurice.perrault@davron.fr
EVELYNE PETIT
evelyne.petit@davron.fr
BERENICE RAMBAUD
berenice.rambaud@davron.fr
GONTRAN DE VILLELE
gontran.villele@davron.fr



LE CAFÉ DU SAMEDI

Chères davronaises, chers davronais, la mairie est heureuse de vous annoncer la ré-ouverture du café depuis le samedi 4 juin de 10 à 12h.

Venez nous rejoindre pour partager un moment convivial autour d'un café et profiter des bons produits de Sébastien.
A samedi !





La salle de vie

LA MICRO-CRÈCHE LOVELY BB

La micro-crèche Lovely Baby a ouvert ses portes à Davron en octobre dernier. Aujourd'hui cette structure de 10 berceaux accueille au total 13 enfants (8 filles et 5 garçons,) soit pour la semaine, soit pour quelques jours par semaine.

En raison du très jeune âge des pensionnaires actuels, les enfants ne présenteront pas de spectacle de fin d'année en juin mais un goûter avec les parents sera organisé au cours duquel les plus grands chanteront des chansons.

Pour tout renseignement sur la micro-crèche, vous pouvez contacter la directrice, Mme Martine Brochard, au 09 50 48 64 35.



La cuisine



La salle d'activité

Femmes
Hommes
Enfants

Avec ou sans
rendez-vous

salon evolution
COIFFEUR CRÉATEUR
www.salonevolution.fr

6, rue Michel Pérot
Centre village
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 17

Ouvert mardi 8h30/12h - 14h/18h
Mercredi et jeudi 8h30/12h - 14h/19h
Non stop le vendredi 8h30/19h
Et le samedi 9h/18h

Art et Nature
FLORENCE LEGENDRE

**ARTISAN
FLEURISTE**
01 34 62 91 95

14, rue A. Lebourblanc 78590 Noisy-le-Roi
Fax : 01 30 56 55 71 - www.artetnature-village.fr



Le dortoir



La salle d'accueil

DAVRON EN PERSONNES

NAISSANCE :

- Gabriel Baczynski Drouin,
né le 28 février 2016 (rue de Bullion)

DÉPART :

- Famille Vaurès (rue des 4 fermes)
- Famille Surin Bouclet (rue de Bullion)
- Famille Cuerq (Le Clos Absolu)
- Famille Ruggieri (rue de Bullion)
- Famille Blondeau-Campos (rue de Wideville)
- Famille Lefetz (domaine de Wideville)

NOUVEAUX ARRIVANTS :

- Monsieur Maulpoix (rue des 4 fermes)
- Monsieur Cariou (rue de Bullion)
- Famille Guillaume (rue de Bullion)
- Famille Abitbol (rue Hautement)
- Famille Vigot (Le Clos Absolu)
- Monsieur Gaye (domaine de Wideville)
- Famille Berlemont (rue de Wideville)
- Famille Landais-Vigée (rue de Wideville)
- Famille Nordet-Guérin (rue de Thiverval)
- Famille Le Garrec - Schwartz
(domaine de Wideville)

DÉCÈS :

- Madame Jacqueline Perche
le 22 mai 2015



fCA

ISOLE VOTRE MAISON

MURS • FENÊTRES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT





1 bis rue de Gally 78450 CHAVENAY

01 85 47 01 18



Pierre Alexandre Prieur

POTAGER GOURMAND

Le potager gourmand de la famille Prieur vous propose sa production de fruits et de légumes frais de saison tout au long de l'année. Vous pouvez nous retrouver :

- Le mardi et vendredi de 16h à 18h30 sur notre exploitation à Feucherolles, Chemin des 40 arpents
- Le mercredi et samedi sur le marché de Bailly

Mail : prieurpa@gmail.com - Tél.: 06 12 41 84 33

LABEL VUE

Sandrine Das Neves est une opticienne diplômée et membre du réseau «Les Opticiens Libres»

12, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-La-Bretèche

Tél.: 01 34 62 18 75

www.label-vue.fr



Horaires d'ouverture
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h





Coiffeur Visagiste

2, Avenue du Vallon
78450 Chavenay
Tél.: 01 30 54 51 69

2, rue des Cavées
78810 Feucherolles
Tél.: 01 30 54 59 84

LA POSTE : TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

Après plus de huit mois de travaux, la rénovation du bâtiment qui abritait l'ancienne Poste de notre village arrive enfin à son terme.

Cette maison de village, inoccupée depuis plusieurs années et dans un état de délabrement avancé a été refaite intégralement.

Ainsi, la répartition des pièces a été revue entièrement afin d'optimiser l'espace et permettre la création d'un logement d'environ 100 m².

Le rez-de-chaussée se compose d'une grande cuisine et d'un séjour. A l'étage, trois chambres ont été créées ainsi qu'une salle de bain et un WC indépendant.

L'isolation de ce bâtiment a été refaite entièrement (fenêtres, toiture et murs). Le chauffage, la plomberie et l'électricité ont été intégralement changés et modifiés.

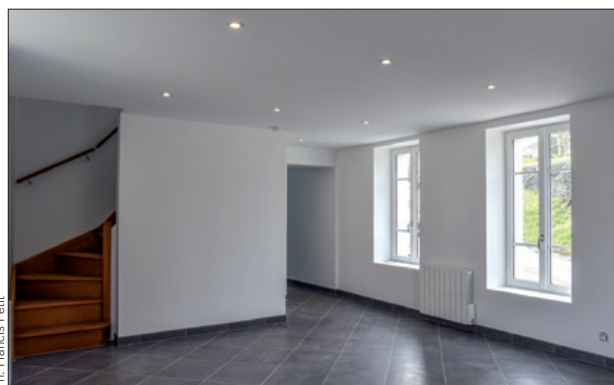
rie et l'électricité ont été intégralement changés et modifiés.

Pour l'extérieur, le Conseil municipal a pu obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France pour supprimer le crépit du mur donnant sur la place de l'église et laisser apparaître ainsi le mur en pierres. De même, la barrière côté rue Saint Jacques a été refaite. Cette rénovation dont le coût s'élève à 214.000 euros a été financée par un emprunt sur vingt ans. La durée de l'emprunt a été déterminée afin que ses mensualités soient intégralement couvertes par le loyer que percevra la commune.

La mairie a fait le choix de rénover ce logement en vu de le mettre en

location plutôt que de le vendre à un prix décoté compte tenu de son état et du marché peu porteur en ce moment. Un locataire a déjà été trouvé. Il occupera les lieux dès le mois de juin. Par cette opération qui s'autofinance, le patrimoine se trouve ainsi valorisé.

L'ancienne poste avant travaux de transformation en logements.



Ph. Francis Petit



Ph. Francis Petit



CIMETIÈRE DE DAVRON : SON ENTRETIEN, SA NUMÉRISATION ET SA GESTION ADMINISTRATIVE.

Les droits et obligations de la commune dans la gestion du cimetière sont importants. Au-delà, le respect dû à nos anciens et le caractère pittoresque de notre cimetière nous obligent à une attention particulière.

Un petit rappel historique. Le cimetière se situait autrefois sur la place de l'église et son installation actuelle a été réalisée en deux temps. En 1838, la famille Bonnet fait le don à la commune d'un premier terrain de 5 ares (partie droite du cimetière actuel). Le reste du terrain, 6 ares (la partie gauche), a été donné à la commune en 1889 par le Marquis de Gallard et le cimetière définitivement clôturé. Des travaux de maçonnerie ont été réalisés pour refaire le mur autour du nouvel emplacement. La grille d'entrée actuelle date également de cette même époque, fin du 19ème siècle.

Au vu de la situation du cimetière au début de notre mandature, il était important de mettre en place un programme complet de remise à niveau. Xavier, notre cantonnier, a mis toute son énergie dans un entretien régulier des allées, massifs et des sépultures en état d'abandon ainsi que des abords du cimetière sans oublier la gestion des déchets. Il a également repeint le portail l'automne dernier.

Sur la base du travail effectué par la précédente municipalité, nous avons répertorié l'ensemble des

sépultures et numérisé les informations sur le logiciel de la mairie. Antonine, assistante administrative pour la mairie et en charge de la poste, a pu ainsi établir un état précis et à jour de la situation.

Pour information, à fin avril 2015, le cimetière comptait 169 emplacements : 116 attribués sous forme de concessions dont 93 perpétuelles, 1 emplacement réservé aux curés de Davron et un caveau provisoire appartenant à la mairie. Le cimetière dispose de 53 sépultures en terrain commun dont 21 sont vides. 58 tombes, soit 34% sont considérées en état d'abandon !

Cet état des lieux nous permet de tirer les conclusions suivantes :

→ la mairie dispose de suffisamment de sépultures en terrain commun de par la loi ; (cinq fois le nombre présumé des morts qui peuvent y être enterrés chaque année)

→ la mairie peut continuer de créer des concessions temporaires de 15, 30 ou 50 ans. Renseignements disponibles en mairie.

AUJOURD'HUI LA MAIRIE DOIT PRENDRE LES ACTIONS SUIVANTES POUR GARANTIR UNE GESTION Saine ET PÉRENNE :

CRÉER UN OSSUAIRE : les démarches sont en cours et nous prévoyons sa mise en place d'ici fin 2016.

ENGAGER UNE PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNÉES OU EN DÉFAUT DE RENOUVELLEMENT : la procédure de reprise est longue, fastidieuse et très encadrée par la loi. Il faut compter environ 3 ans. Chacune des concessions abandonnées ou en défaut de renouvellement a été identifiée et signalée par un panneau. Un dossier complet par concession est en cours d'élaboration. La difficulté réside dans l'identification des descendants ou successeurs du concessionnaire.

METTRE AU BUDGET ANNUEL DE LA COMMUNE LES DÉPENSES AFFÉRENTES AU CIMETIÈRE (entretien mais surtout provisions pour reprises et exhumations dans les années à venir) : le budget 2016 prévoit la construction de l'ossuaire et nous nous engageons à provisionner 1000 € chaque année pour les budgets 2017 à 2020.

Ces actions, menées depuis deux ans, permettront à la commune d'être conforme aux dispositions législatives et réglementaires relatives au cimetière, conformité indispensable tant pour la gestion quotidienne que pour une anticipation des besoins.

Pour toutes informations complémentaires :

Eric Cuenot. Eric.cuenot@davron.fr

SOLIDARITÉ : DON DU MOBILIER DE L'ÉCOLE POUR UNE OUVERTURE À KOTOKONOU

QUID DE DAVRON ?
10



En septembre 2015, à l'initiative de quelques bénévoles davronais, une école a ouvert ses portes dans un petit village situé au Nord de la Côte d'Ivoire. KOTOKONOU, village de trois cent habitants a pour activité principale la culture de cacao.

Cette école, grâce aux dons de la Mairie de Davron, a pu installer environ soixante postes de travail (tables, chaises, manuels scolaires, fournitures diverses, jeux), afin que ces enfants puissent étudier dans de bonnes conditions.

**KOTOKONOU
VOUS REMERCIE
CHALEUREUSEMENT.**



**CR
CR**
LE CÈDRE ROUGE



4000m² d'exposition / 4 bâtiments
3 terrasses :
Week-end Store, l'expérience Déco

La Briqueterie - RD 307 - 78810 Feucherolles - Tél.: 01 76 78 36 20 - www.lecedrerouge.com



Réhabilitation de l'assainissement

Il convient de rappeler que la réhabilitation de l'assainissement de Davron se décompose en 2 projets :

- 1 Le projet d'assainissement non collectif (ANC) concernant potentiellement 37 habitations ;**
- 2 Le projet d'assainissement collectif concernant essentiellement le centre du village, soit 57 habitations.**

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS À FIN MAI 2016

Nous sommes aujourd'hui dans la phase de préparation des projets, avec un décalage entre les 2 projets pour tenir compte d'une part, des capacités financières de la commune et d'autre part, du différentiel de complexité entre les projets, le projet de l'assainissement collectif nécessitant plus de préparations. Par ailleurs, nous anticipons avec les financeurs les dispositions administratives qu'il convient de mettre en place dans le cadre des marchés publics.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ?

1. Assainissement Non Collectif (ANC)

- Fin mai 2016 : sélection du maître d'œuvre
- Juin 2016 : T0 lancement
- Fin juin / début juillet 2016 : réunion publique : signature des conventions du complément d'études/habitation
- Juillet 2016 : réalisation du complément d'études/habitation, appel d'offres entreprises
- Septembre 2016 : dossier ANC/habitation, présentation en Mairie
- Octobre 2016 : validation des dossiers / transmission des conventions aux particuliers

pour accord et signature d'engagement pour les travaux

- Novembre 2016 : retour conventions de travaux avec accord, demande des subventions (Agence de l'Eau, Conseil départemental)
- Février/Mars 2017 : accord de subvention par les financeurs
- Avril 2017 : piquetage (MOE, entreprise, huissier... équipes), dates d'intervention / planning
- Mai à juillet 2017 : mise en place des installations ANC (2 équipes)

2. Assainissement collectif (station et réseau)

- Fin octobre 2016 : cahier des charges de la consultation de la maîtrise d'œuvre
- Janvier 2017 : consultation pour la maîtrise d'œuvre : décembre 2016
- Fin du 1 trimestre 2017 : sélection du (des) maître(s) d'œuvre
- Fin du 1er trimestre 2017 : réunion d'information

Comme vous pouvez le constater, les préparations sont lourdes et prennent du temps pour respecter les règles des Marchés publics

Ces deux projets sont structurants pour notre village, ils nous engagent sur vingt ans. Il convient de saisir l'opportunité de financement encore possible pour notre assainissement car les financements pour ces projets deviennent de plus en plus difficiles à obtenir.

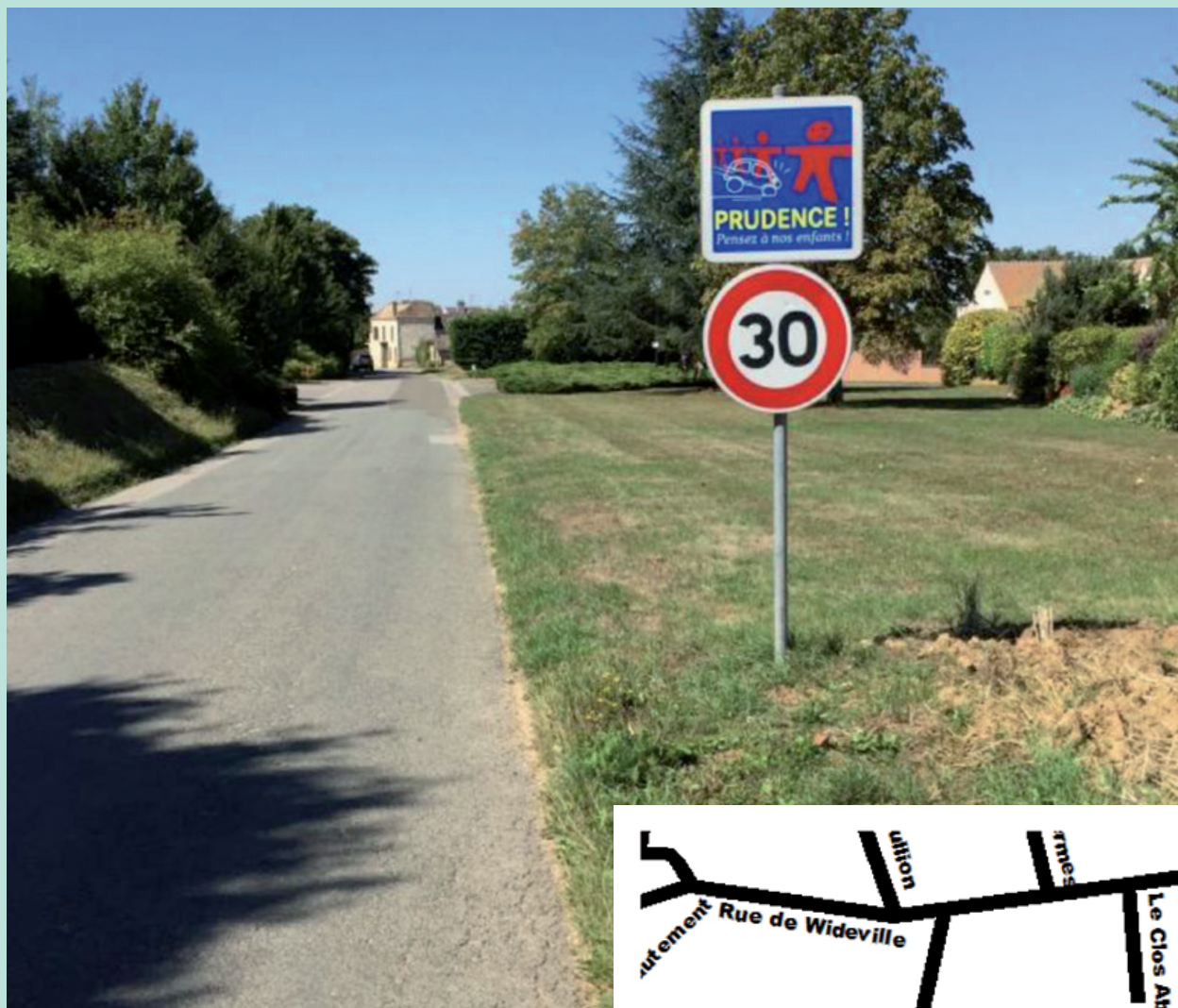
Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre les élus concernés :

Maurice Perrault : 06.08.97.97.85

Evelyne Petit : 06.64.21.86.58

Marc Simonneau : 06.41.91.41.91

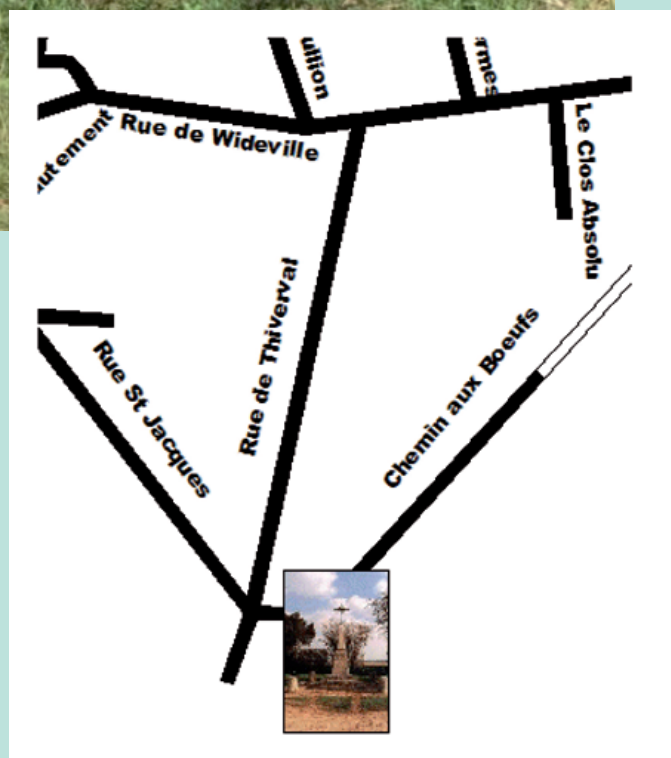
Voirie, circulation et sécurité : actions stratégiques 2016



Chacun a pu constater l'état laborieux de nos routes et les problèmes de sécurité liés aux stationnements et excès de vitesse de certains. Les « rustines » sur les nids de poule ne sont plus de mise ! Le manque d'investissements (excepté la réfection de la route d'accès à la D307 par la rue de Bullion) et l'incivilité, le manque de respect de quelques-uns en matière de vitesse et de stationnement, nous oblige à développer un programme ambitieux comme nous nous y étions engagés lors des élections.

Le plan triennal nous a permis d'obtenir les subventions pour entreprendre des travaux conséquents. Ils intègrent la réfection de la rue de Thiverval, du croisement de la rue de Wideville jusqu'à la Croix St Jacques, en incluant la jonction avec le Chemin aux Bœufs. La partie de la rue de Wideville à l'entrée du village du Clos absolu jusqu'au croisement de la rue de Thiverval, ainsi que les réparations des trous rue St Jacques et Chemin aux Bœufs sont également envisagées en fonction des prix négociés.

Nous prévoyons la réfection des routes, des trottoirs et l'aménagement des bordures entre la route et les



champs, ainsi que les dispositifs nécessaires pour limiter la vitesse et organiser le stationnement.

La zone de chantier correspond donc aux rues qui ne seront pas impactées par les travaux de l'assainissement collectif. Le reste des rues du village sera refait avec l'assainissement collectif.

La société en charge de la maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et lancera l'appel d'offre en juin pour des travaux d'ici la fin de l'été (deux mois de travaux sont prévus).

NOUS PROFITONS DE CES TRAVAUX POUR REPENSER LA CIRCULATION ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE VILLAGE.

Le constat est clair ! Excès de vitesse, problèmes de stationnement, nuisances sonores, absence de signa-

lisations réglementaires, manque de cadre légal pour permettre si nécessaire à la gendarmerie ou à la municipalité de verbaliser.

Les risques sont trop importants et nous ne voulons plus mettre en danger nos enfants ou quelque personne que ce soit. Un accident serait inacceptable et intolérable compte tenu des conséquences dramatiques pour chacun d'entre nous ! Le plan d'action a été présenté au Conseil Municipal en mars 2016.

Eric Cuenot. eric.cuenot@davron.fr

LE PLAN REPOSE SUR 4 PILIERS :

- **RÉDUIRE LA VITESSE À 30KM/H** dans le village par la mise en place de ralentisseurs (compatibles pour les tracteurs et remorques) ;
- **BALISER LES ZONES DANGEREUSES** par une meilleure signalisation ;
- **ORGANISER LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION** tout en préservant une certaine souplesse compte tenu du manque de places de parking ;
- **INFORMER, SENSIBILISER** mais aussi se donner les moyens de verbaliser si nécessaire pour éviter qu'une faible minorité ne perturbe le bon sens civique d'une très grande majorité.

Cette première phase de travaux est une étape majeure dans la remise à niveau du village, tout comme le projet sécurité dont nous sommes tous conscients. Si vous souhaitez vous exprimer, nous sommes à votre écoute.

STRATÉGIES

RÉDUIRE LA VITESSE EFFECTIVE À 30KM/H



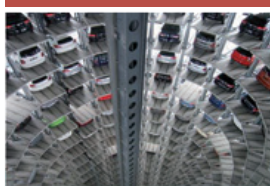
- Panneau 30km/h au niveau du panneau Davron (entrée par RP)
- Ralentisseur avant le clos absolu et passage piéton après
- Ralentisseur haut de la rue St Jacques (niveau moutons)
- Ralentisseurs (x2) rue de Thiverval
- Panneau 70km/h CV1

BALISER LES ZONES DANGEREUSES



- Miroir intersection Thiverval/ Widewille
- Panneau « danger virage » courbe rue de Widewille
- Panneau « danger virage » courbe rue de Bullion
- Panneau « danger virage » courbe CV1/ CV7

ORGANISER LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION



- Aménagement des zones de parking avec un seul côté rue de Widewille, Bullion
- Bandes jaunes interdiction de stationner dans les rue de Widewille, Bullion et Thiverval
- Panneau interdiction motos/ quads entrée et sortie chemin aux bœufs

INFORMER



- Réunion d'information avec la gendarmerie
- Communication e-mailing + les Echos du village
- Autorisation donnée au maire par le CM de verbaliser
- Tournées aléatoires gendarmerie chaque semaine

Redonner à notre village son éclat : bilan et perspectives

Nous l'annoncions dans l'Écho du village de l'année dernière. Le départ de Fabrice nous a obligés à repenser l'organisation pour l'entretien du village. Le système suite au recrutement de Xavier Vaillant en juin dernier et une plus grande coopération avec les communes de Feucherolles et de Crespières donnent une très grande satisfaction. Davron a retrouvé une partie de son éclat !

La créativité de Xavier, son énergie et son professionnalisme, son caractère autonome, sa détermination à entretenir la biodiversité et le support des communes de Feucherolles et Crespières en matériels et ressources nous ont permis d'élever le niveau du village sans augmenter les coûts ! Et même de réaliser des investissements en matériels importants pour le confort du cantonnier et son efficacité (voiture, tondeuse, désherbeur à gaz, nouveaux outils...). Le village est entretenu, propre, accueillant.

Trois bornes de distribution de sachets plastiques avec corbeilles pour les déjections canines ont été installées (lavoir, abri bus, mairie) permettant de réduire les nuisances même si certains chiens davronais sont laissés sans surveillance dans le village, occasionnant des dégâts toujours aux mêmes endroits !!!

Nous mutualisons avec Feucherolles le passage de la balayeuse une fois par trimestre et Crespières organise la tonte des talus avec son épaveuse une fois par mois pendant la saison. L'aide des agriculteurs permet également un entretien régulier sur les bords des champs. Les endroits importants comme la Mairie, le cimetière et l'entrée du village ont été améliorés : élimination des haies et remplacement par des massifs fleuris au niveau de la mairie, cimetière impeccable tout au long de l'année, aménagement de l'entrée du village avec la suppression des hangars et

la plantation du ginkgo et d'une haie fleurie autour. La croix St Jacques a été refleurie et le lavoir aménagé avec l'abattement de l'érable et l'aplanissement du terrain côté tennis. C'est un endroit magnifique pour se promener et se ressourcer !

Les bâtiments ne sont pas en reste. Nous avons repeint les transformateurs EDF, les boiseries extérieures de la micro-crèche ont été refaites et un chauffe-eau a été installé dans la salle de Chavagnac. La salle du conseil, le bureau du Maire ont été réaménagés et améliorés (agencement, luminaires, photos, plantes) et nous avons effectué un tri dans les archives. Le garage du cantonnier a fait l'objet d'un sérieux « nettoyage de printemps » !

Le grand chantier de 2016 et des années à venir est d'inscrire Davron dans une démarche « zéro phyto » sur l'espace communal pour réduire la présence d'herbicides dans les eaux de surface et



souterraines, promouvoir la biodiversité, répondre à une demande citoyenne et se conformer à la nouvelle législation (interdiction d'utiliser des pesticides et insecticides). Xavier y est très sensible et a déjà pris de belles initiatives :

→ **Paillage** avec broyat de récupération pour l'ensemble des massifs ;

→ **Création d'un massif** avec carton et pailly au niveau de la salle de Chavagnac (plantation en attente) ;

→ **Création d'un massif**

aromatique rue de Wideville ;

→ **Réaménagement** cet été de l'aire de jeu avec la création d'un

jardin pédagogique (hôtel des insectes, enherbement spontané, potager bio...).

Ces initiatives ont été répertoriées et présentées pour la 1ère fois en mai 2016 au concours des villes et villages fleuris dans le but d'avoir un point de référence et de suivre l'évolution de nos travaux avec le Conseil départemental et de la Plaine de Versailles.

Nous avons le souci constant de rendre le village le plus agréable possible pour tous. Il reste encore bien des choses à faire et nous savons que tant que la voirie ne sera pas remise en état, l'état général

perçu restera mitigé. 2016 sera une année charnière avec la réfection de la rue de Thiverval.

Cependant, nous pensons que l'éclat du village est l'affaire de tous. La réfection des maisons, des murs, volets et portails, l'entretien des pas de portes et l'élagage des jardins contribuent à l'embellissement général. La réfection de l'ancienne poste par la Mairie et tant d'autres réalisations individuelles par les davronais sur les douze derniers mois nous confortent dans ce mouvement de mise en valeur que nous avons entrepris. Tout le monde y est gagnant et surtout Davron pour la préservation de son charme, son caractère rural et authentique.



Eric Cuenot. Eric.cuenot@davron.fr
Xavier Vaillant. Xavier.vaillant@davron.fr
<http://www.villes-et-villages-fleuris.com/>

DAVRON AUX

Par Guy Mounier, davro



Le printemps



L'été

4 SAISONS

nais et photographe



DAVRON AUX



4 SAISONS



Les évènements de la mairie



ARBRE DE NOËL 2015

Grands et petits se sont retrouvés le 16 décembre dernier salle de Chavagnac pour l'arbre de Noël de Davron. Cette année, la compagnie Pois de

Senteur a présenté son spectacle Nicolas le Chocolat, un conte gourmand qui se déroulait dans l'atelier d'un confiseur. Avec des personnages à



croquer, Toto le petit berlingot et sa grande sœur Chouquette une jolie su-cette à la fraise, les enfants sont partis à la recherche de la recette du chocolat et ont créé Nicolas le Chocolat, un savoureux personnage. Le spectacle s'est terminé pour tous par... une dégustation de chocolats, bien sûr ! Puis, avant le goûter, à la plus grande joie des enfants davronais, le Père Noël est venu à leur rencontre et leur a remis un cadeau.

GALETTE DES ROIS 2016

Le traditionnel goûter de la galette de rois a réuni les davronais autour d'une part de galette et d'un verre de cidre.



Les activités de l'U.S.C.D.

L'Union Sportive et Culturelle de Davron : pour se connaître et échanger entre habitants du village ; des bénévoles organisent plusieurs moments de convivialité tout au long de l'année sous différentes formes. De nombreuses activités sont gratuites.

→ Le 11 novembre 2015 : accueil des nouveaux arrivants avec la projection du film sur Davron dans les années 70, pot de bienvenue et remise d'un panier de produits locaux.

→ Le 7 février 2016, le loto a réuni jeunes et anciens.

→ Le 13 mars les amateurs ont pu

s'affronter à divers jeux de société et se régaler de crêpes.

→ La pluie s'est invitée le 22 mai, nous contraignant à l'annulation de la traditionnelle marche de printemps.

Nous vous attendons nombreux pour le barbecue et un nouveau tournoi de pétanque, le 26 juin à partir de 12 heures.

Rejoignez-nous pour apporter vos idées et préparer de nouveaux événements en 2016-2017. Contact : dominiquedeclercq@bardou.fr

Nous prévoyons une après-midi jeux vidéo, une sortie culturelle...

2ème FORUM DES ASSOCIATIONS ÉDITION 2015

Cette année, l'équipe municipale avait renouvelé l'organisation du forum de septembre 2014 qui avait été un vrai succès. En effet, permettre aux davronais de s'inscrire à des activités organisées à Davron ou sur Feucherolles selon le nombre d'inscrits répondait alors à des demandes de faire vivre notre belle salle municipale en y créant des événements. Cette année, le peu de personnes venues rencontrer les associations présentes (piano, peinture, danse, yoga, Qi-gong, œnologie, anglais, cuisine...) nous questionne sur la pertinence de cette action par rapport aux besoins et envies des Davronais.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis et propositions afin de répondre toujours mieux aux besoins de chacun.

Contactez Antonine au 01.30.54.47.14 ou venez rencontrer l'équipe le samedi matin autour d'un café.



Le 21 juin 2015, le barbecue a été suivi d'un tournoi de pétanque âprement disputé. Merci encore aux cuistots, et bravo aux gagnants du tournoi !



Les festivités du CCAS

Le CCAS de Davron (Centre Communal d'Action Sociale) est composé de quatre conseillers municipaux et de quatre davronais volontaires. Son action est d'une part d'organiser plusieurs rencontres pour les davronais de plus de soixante-dix ans et d'autre part d'apporter un soutien ponctuel aux villageois qui traversent une phase difficile dans leur vie. Pour nos seniors, le CCAS de Davron propose deux déjeuners et deux goûters surprise par an. Par ailleurs il offre un service d'accompagnement bi-mensuel pour les courses au centre commercial d'Auchan à Plaisir.

A la rentrée, les membres du CCAS ont décidé de réunir leurs dons de bricolage et de vendre des objets de décoration et autres à la brocante de Feucherolles fin septembre prochain. Les recettes de cette vente seront entièrement reversées au budget du CCAS de la commune de Davron. A cet effet, nous inviterons volontiers les petites (et grandes) mains douées à participer à quelques ateliers et à passer un bon moment entre villageois.

LE GOÛTER MAGIQUE

Le 13 octobre dernier, les invités du CCAS ont été ensorcelés, une fois de plus, par le grand magicien Gontran de Villèle. C'est la deuxième fois que notre conseiller municipal, et magicien de talent, se produit devant ce public. Plus confiant que jamais, Gontran de Villèle a décidé cette année de faire des tours de magie devant les yeux du public en se baladant de table en table.

Le public applaudissant aura tout vu : des tours de cartes miraculeux, les pièces et billets d'argent d'un autre monde qui disparaissent et réapparaissent, des jeux de cordes fascinants - bref, le public était envoûté par son savoir-faire et son professionnalisme. Un grand merci !



LE DÉJEUNER ITALIEN

Par une belle journée d'été, au son de chansons italiennes, nos seniors ont dégusté un Bellini avant de savourer de nombreuses spécialités transalpines.



LA RACLETTE 2015

Le traditionnel rendez-vous d'avant Noël a réuni nos seniors autour d'une raclette conviviale et savoureuse.

LA BIBLIOTHÈQUE TOURNANTE

Depuis le mois de septembre, un groupe d'amateurs de lecture s'est constitué à Davron.

Le concept est celui d'une bibliothèque tournante : nous choisissons environ dix livres, puis tous les mois de septembre à juin nous recevons un ou deux livres que nous faisons « tourner » entre nous. Au mois de janvier et au mois de juin, nous nous retrouvons tous autour d'un apéritif pour partager nos avis et débattre.

Cette année le groupe est composé de treize participants, et les livres choisis sont très divers. Nous lisons par exemple : « Réparer les vivants » de Maylis de Kerangal, « L'argent des autres » de Justin Cartwright, « Le mendiant de Vélasquez » de François Rachline, « Le collier rouge » de Jean-Christophe Ruffin, la biographie de « Gorbatchev » de Bernard Lecomte, « L'incolore Tsukuru Tzaki et ses années de pèlerinage » de Haruki Murakami, ou encore « La galerie des maris disparus » de Natacha Solomons.

La participation annuelle est d'environ 25 €, et les livres sont répartis entre nous au mois de juin par tirage au sort.

Les inscriptions pour l'année prochaine se feront au mois de septembre 2016.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie, et plus particulièrement Bérénice Rambaud.



RENCONTRE AVEC ÉRIC MONSEIGNY

Le cinéma intercommunal « Les 2 scènes » à Maule



LES ADRESSES UTILES

22



Ph. M. DeIorenzi

BR : Bonjour Eric. Merci d'avoir accepté de répondre à mes questions destinées à présenter le cinéma « Les 2 scènes » dont vous êtes le co-directeur avec Xavier Hayard. Pourriez-vous tout d'abord nous raconter quand et pourquoi ce cinéma est né ?

EM : La salle a été construite en 2002. L'idée était de reprendre une tradition locale, car il y avait déjà un cinéma à Maule avant la 1ère

guerre mondiale, et jusqu'aux années 80. On a d'ailleurs gardé l'ancien projecteur 35 millimètres que l'on entretient, même si on est passé au projecteur numérique depuis 2011.

BR : Il n'y a qu'une salle. Pourquoi ce nom des « 2 scènes » ?

EM : La deuxième scène est celle de la salle des fêtes du village, qui est dans le même bâtiment que le

cinéma. C'est en réalité le nom du complexe entier, et non pas seulement du cinéma.

BR : Votre cinéma est classé « Art et Essai ». Pourquoi ce choix ?

EM : Essentiellement en raison du goût du public de l'intercommunalité pour des films ayant des registres très variés. Certaines semaines ce sont les films d'art et d'essai qui ont le plus de succès. Ce classement nous permet aussi d'obtenir une subvention, ce qui est important pour une petite structure comme la nôtre.

BR : Comment choisissez-vous votre programmation ?

EM : L'idée est de répondre aux attentes de notre public, dans toute sa diversité. Nous proposons donc chaque semaine un film pour chacune des 4 grandes catégories suivantes : un film « jeune public », un film « grand public » type blockbuster, un film français, et un film classé « art et essai », qui est souvent un film étranger en VO. Il faut



JO LE TAXI
06 76 12 38 28

joletaxi78@orange.fr





**ALEX
TRANSPORT**

LIVRAISON - DEBARRAS
PETIT DEMENAGEMENT

RCS 442 752 440

FEUCHEROLLES Tél/Fax. : 01.34.59.09.30
Portable : 06.87.47.60.76



CARROSSERIE LE VERGER

Réparation toutes marques

Route de Grignon CD 30 78810 Davron

Tél.: 01 30 54 42 96
carrosserie.leverger@orange.fr

donc faire une sélection parmi les 15 ou 20 sorties hebdomadaires, puis prendre contact avec chacun des distributeurs des films choisis. Dans cette tâche nous sommes aidés par une « entente de programmation », (le GPCI), qui regroupe plusieurs salles comparables à la nôtre et se charge de négocier et d'organiser la répartition des copies. Compte tenu de notre petite taille et de notre indépendance, nous n'obtenons généralement les films qu'en 3ème semaine environ, car pour obtenir un film la semaine de sa sortie, il nous faudrait accepter le « plein écran », c'est-à-dire le même film à toutes les séances pour toute la semaine. Or, nous souhaitons proposer une pro-

grammation variée pour que tous les publics puissent y trouver leur compte.

BR : Comment votre cinéma est-il financé ?

EM : Le cinéma marche bien, puisqu'on a fait par exemple presque 30.000 entrées en 2015. Ajouté au prix des entrées, les subventions art et essai du CNC (centre national de la cinématographie) nous permettent d'arriver quasiment à l'équilibre. C'est pour cela que nos tarifs sont relativement bas.

BR : Qu'est ce qui fait votre particularité ?

EM : C'est avant tout un lieu consa-

cré au 7ème art. Les conditions de projection y sont optimales, et l'offre particulièrement riche et variée. On peut y voir les meilleures œuvres françaises ou étrangères et, une ou deux fois par mois, un documentaire ou un film du patrimoine. Des programmes pour les tout-petits, avec des tarifs également tout petits. Chaque semaine avant certains films (les moins longs), un court-métrage en avant-séance, comme dans le temps, mais surtout parce ce format témoigne de la vitalité de la création cinématographique actuelle. Régulièrement, on organise des animations autour d'un film, une rencontre avec un réalisateur ou un débat avec des intervenants divers. Pour des projections spéciales, on travaille aussi avec les associations locales et bien sûr, avec les établissements scolaires des environs. On peut s'informer, consulter les revues de presse, s'asseoir et discuter dans le hall. C'est donc aussi, je l'espère, un espace chaleureux et convivial, un lieu culturel ouvert et vivant.

Vous pouvez trouver le programme mensuel du cinéma sur des prospectus à la Mairie, en vous inscrivant sur le mailing (cinema@maule.fr), ou sur le site internet du cinéma (www.cinema-les2scenes.com).

Cinéma Les 2 Scènes, place Henri Dunant (place des fêtes) 78580 Maule,
Tél. : 01 34 74 96 29 - cinema@maule.fr





MINI & COMPAGNIE

VÉHICULES DE COLLECTION
ACHAT / VENTE
ENTRETIEN & RÉPARATION

24, route de Grignon - D30 - 78810 Davron
06 27 19 18 10
minietcompagnie@gmail.com



31, route de Poissy 78810 Feucherolles (D30)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET CITOYENNES

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

→ Mairie du domicile

- Carte d'identité, passeport, permis de conduire
- Justificatif de domicile (quittance EDF)

• *Inscription avant le 31 janvier*

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

→ Sous-préfecture

- Carte d'identité ou de séjour
- Justificatif de domicile
- Preuve du contrôle technique

• *Formulaire disponible + Possibilité de faire une pré-demande en ligne : www.service-public.fr*

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (VALIDITÉ 15 ANS)

→ Mairie du domicile

- 2 photos d'identité récentes et identiques (non découpées)
- 1 justificatif de domicile de - 3 ans.
- ancienne carte d'identité (si périmée, extrait d'acte de naissance)
- ancienne carte nationale d'identité périmée de plus de 2 ans, fournir un extrait d'acte de naissance
- *Si perte ou vol, fournir un timbre fiscal de 25 euros.*
- *Pour une première demande joindre la photocopie du passeport ou du permis de conduire ou un extrait d'acte de naissance*
- *Pour les mineurs : en cas de divorce, copie du jugement de divorce, photocopie carte d'identité du parent demandeur*

CASIER JUDICIAIRE

→ Imprimé à retirer en mairie ou disponible sur Internet sur : www.service-public.fr

- Si retrait en mairie : photocopie de la CNI ou du livret de famille

PASSEPORT

→ Mairie référente : Noisy, Saint-Germain-en-Laye, Plaisir, Mantes la Jolie.

• *Consultez : www.service-public.fr*

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

→ Tribunal d'Instance du domicile (Poissy)

- carte National d'Identité ou livret de famille
- *Téléphoner au préalable*

CERTIFICAT DE NON-GAGE

→ Sous-préfecture du département ou sur www.service-public.fr

• *La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec carte d'identité*

LÉGALISATION DE SIGNATURE

→ Mairie du domicile

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

→ Demande écrite à la mairie du lieu de mariage

- Joindre une enveloppe timbrée
- Indiquer date du mariage, noms et prénoms, photocopie pièce d'identité, livret de famille

DÉCLARATION DE DÉCÈS

→ Mairie du lieu de décès

- Livret de famille et certificat du décès dans les 24 heures du décès

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

→ Mairie du domicile ou du lieu de mariage

- Remplir une demande de second livret de famille

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

→ Mairie du lieu de naissance.

Sur internet : www.service-public.fr

- Indiquer date et de naissance, nom et prénoms, carte nationale d'identité

• *Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (validité 3 mois)*

RECONNAISSANCE DE FILIATION

→ Toutes mairies

- Carte d'identité du ou des déclarants (père/mère)
- Justificatif de domicile
- *Avant ou après la naissance de l'enfant. Séparément ou conjointement*

MARIAGE

→ Mairie du domicile ou de résidence de l'un des deux conjoints

- Dossier à remplir remis par la mairie
- *A partir de 15 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes*

RECENSEMENT MILITAIRE

(POUR LES JEUNES AYANT 16 ANS RÉVOLUS)

→ Mairie du domicile

- Livret de famille + Carte d'identité du jeune
- Justificatif de domicile



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

Achat - Vente
Location



33, route de St-Germain 78860 St-Nom-La-Bretèche
01 34 62 62 00

caroline@laresidence.fr - sandrine@laresidence.fr
www.laresidence.fr



Protection des chiens fugueurs « en état de divagation » :

LA RESPONSABILITÉ DES MAÎTRES, LE DEVOIR DE CHACUN

A Davron, quelques chiens « fugueurs » échappent encore à la vigilance de leur maître et se retrouvent errants dans les rues du village (truffe dans les poubelles renversées, déjections sauvages sur trottoirs..) ou aux abords de la départementale au risque de leur vie !

- Propriétaire de chiens, il vous faut surveiller vos animaux de manière qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation. Vous risquez, en contrevenant aux textes ci-après, d'être condamné au paiement d'une amende et vos chiens risquent la fourrière et l'euthanasie. En effet, la divagation des animaux est prévue et réprimée par deux textes du code pénal dont l'article R 622-2 : Le fait par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (150 euros maximum).

Si vous ne pouvez plus garder votre animal, conduisez-le au refuge le

plus proche. Vous y établirez un document d'abandon qui vous exonérera de votre responsabilité. S'il s'agit d'un animal exotique ou d'un NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie), adressez-vous au Refuge de l'Arche (tél: 02 43 07 24 38). Pour un reptile, contactez l'Aquarium de Trouville (tél: 02 31 88 46 04), et pour un oiseau contactez la LPO (tél: 05 46 82 12 34). L'abandon d'un animal est un délit pénal car l'Article 521-1 du code pénal assimile l'abandon à un acte de cruauté. Vous êtes passible d'une amende maximale de 30.000 euros et d'une peine pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison (à titre de peine complémentaire, le Tribunal peut interdire la détention d'un animal).

- Davronais, lorsque je trouve un animal domestique errant ainsi en danger d'être renversé, plusieurs options possibles :

- **amener l'animal à la clinique** vétérinaire le plus proche (Saint Nom la Bretèche) pour permettre une identification et ainsi appeler le propriétaire qui viendra le chercher sur place

→ **contacter la mairie** afin d'obtenir les coordonnées d'un service de prise en charge (ramassage, fourrière) accessible pendant et en dehors des horaires d'ouverture au public (Art R.211-12 du code rural). Les Articles R.211-11 et R.211-12 du Code rural précisent que tout chien ou chat trouvé sur la voie publique doit être conduit à la fourrière la plus proche (Poissy). Non réclamé par son propriétaire dans le délai de 8 jours ouvrés, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Cependant, si vous reconnaissez un chien davronais en ballade solitaire n'hésitez pas à le ramener directement chez lui pour le plus grand bonheur de son propriétaire !:-).

Enfin, pour le respect des animaux et leur sécurité, pour le respect du village et de leurs habitants, nous comptons sur chacun de vous pour être des maîtres vigilants et des davronais citoyens.

Laure Fontaine

Don du sang dans nos collectivités

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Feucherolles/ Davron assure trois collectes de sang au total par an, salle Joe Dassin et une quatrième lors de la brocante annuelle. Nous intervenons sur les communes de St-Nom-La-Bretèche, Chavenay, Crespières et Davron entre 12 000 et 13 000 habitants. La propagande et l'accueil de ces collectes sont assurés par un petit groupe de bénévoles. Les besoins en produits sanguins liés au développement de nos sociétés et de nouvelles techniques nous imposent respect et solidarité au quotidien. L'Établissement Français du Sang a besoin de 1500 poches de sang total par jour.

Davronaises, davronais, nous espérons vous accueillir ou vous rencontrer au cœur de ces collectes au cours de l'année 2016.



LE MANDARIN
金碧大酒家

TABAC - JEUX - RESTAURANT
PLATS À EMPORTER - TERRASSE D'ÉTÉ

Ouverture de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30
01 34 62 80 43 - 01 30 56 55 80
50, rue de St-Germain 78860 St-Nom-la-Bretèche



2bis
rue du Champ
du Caillou
78450 Chavenay
Tél.: 01 30 54 56 41

**www.
bistrodechavenay.fr**

SANTÉ / URGENCES

TOUTES URGENCES	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE SECOURS	17
ou GENDARMERIE D'ORGEVAL	01.39.08.24.00
52 rue de la Gare 78910 Orgeval	
SOS MEDECIN	01 39 58 58 58
HOPITAL DE POISSY – URGENCES	01.39.27.51.17
10 rue du Champ Gaillard- 78300 Poissy	
CANICULE INFOS	08 21 22 23 00
URGENCES DENTAIRE (dimanches et jours fériés)	01 39 51 21 21
SOS BRULURES GRAVES	01 46 25 24 96
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
SAMU SOCIAL	115
DROGUES ALCOOL TABAC SERVICE	113
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
INFO VIOLENCES CONJUGALES	3919
SIGNALEMENT / INFORMATION PREOCCUPANTE	17
SOS VETERINAIRE YVELINES	01 39 72 52 52
SPA	01 34 89 05 47
PERSONNE ECOUTE SANTE	01 39 50 22 52

RENSEIGNEMENTS UTILES

ALLO SERVICE PUBLIC	
www.service-public.fr	01.39.49.78.00
PREFECTURE DES YVELINES	
1 rue Jean Houdon 78010 Versailles - www.yvelines.pref.gouv.fr	01.30.61.34.00
SOUS-PREFECTURE	
1 rue du Panorama – 75105 St-Germain-en-Laye	01.30.90.80.62
TRESOR PUBLIC	
14bis rue de Mareil - 78580 Maule	01.39.07.78.78
CONSEIL GENERAL DES YVELINES	
Hôtel du Département, 2 pl. André Mignot 78012 Versailles - www.cg78.fr	

JUSTICE

POINT D'ACCES AUX DROITS (gratuit)	
12 boulevard Louis Lemelle - 78300 Poissy	01.39.65.23.11
PALAIS DE JUSTICE / TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	
5 place André Mignot 78000 Versailles	01.39.07.39.07
DROITS DU CONSOMMATEUR / UFC-QUE CHOISIR	
Association au service des consommateurs. Assure des permanences ouvertes au public à la Maison des Associations, 3 rue de la République - 78100 St-Germain-en-Laye. Les 1ers vendredis du mois de 10h à 12h	



Ph. Francis Petit

SERVICES SOCIAUX

ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES

11 rue de la Fontaine – Mantes-la-Jolie 0 810 25 78 10

C.A.F.

2 avenue des Prés – BP 17 78184 St-Quentin-en-Yvelines cedex
www.caf.fr 08.20.25.78.10

SECURITE SOCIALE

C.P.A.M. des Yvelines 78085 Yvelines cedex 9 (www.ameli.fr) 3646

SORTIR

CINEMA DE MAULE 78580 « Les deux scènes »

Etablissement classé Arts & Essai - Place Henri Dunant
Cinema.maule@wanadoo.fr 01 34 75 08 98

CINEMA D'AUBERGENVILLE 78410 « Paul Grimault »

1 avenue de la Division Leclerc 01 30 90 04 19 - 08 92 68 31 45

CINEMA C2L POISSY 78300 Place de la République

www.cinema-poissy.com 08 92 68 00 72

LES MARCHÉS

A FEUCHEROLLES : mercredi matin (fromager, primeurs, poissonnier, boucher, charcutier, volailler) ; vendredi à partir de 16h (pizzas) ; samedi après-midi (gambas & huîtres, poissonnier, fromager, boucher, primeurs)

A POISSY : LE MARCHÉ DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE :

Mardi et vendredi : 8h30 à 12h30. Dimanche : 8h30 à 13h00.

MARCHÉ DE BEAUREGARD, Place Racine : Jeudi et samedi : de 8h30 à 12h30.

AU CLAYES-SOUS-BOIS : Retrouvez les 100 professionnels

du marché sur l'avenue du Général Leclerc : le jeudi et le dimanche (8h-13h)

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : PLACE DU MARCHÉ NEUF :

Mardi et vendredi de 8h30 à 13h et dimanche de 8h30 à 13h30

L'Aventura

BRASSERIE - RESTAURANT ITALIEN



OUVERT 7j/7 SAUF LUNDI SOIR

12, rue Michel Pérot - 78860 St-Nom-la-Bretèche
Tél.: 01 30 80 44 15 - Réservation par téléphone

LE MANHATTAN

FAIT MAISON



Carte traditionnelle
Burgers - Pizzas
Poissons
Menu du jour (midi) : 13,70 €

9 Place Robert Brame
78590 Noisy-le-Roi
7j/7 sauf lundi soir
Tél.: 01 30 51 04 32

PLACE CHRISTIANE FRAHIER (devant la gare de grande ceinture) :
Mercredi et samedi de 8h30 à 13h.

A VERSAILLES : MARCHÉ NOTRE DAME : Carrés Notre Dame.

Mardi, vendredi et dimanche de 7h à 14h.

HALLES NOTRE DAME : Du Mardi au Samedi de 7h à 19h30 (certains
ouverts le lundi), dimanche de 7h à 14h.

MARCHÉ SAINT LOUIS : marché Bio tous les samedis matin, Place de la
Cathédrale Saint-Louis. Samedi de 7h30 à 13h30.

MARCHÉ DE JUSSIEU-MONTREUIL : Rue Claude Debussy; Samedi de
7h00 à 13h30.

MARCHÉ DE PORCHEFONTAINE : Square Lamôme. Mercredi et Samedi
de 7h30 à 13h30.

LE MARCHÉ AUX FLEURS : Terre plein de l'avenue de Saint-Cloud. Mardi,
vendredi, samedi (toute la journée) et dimanche matin

A CHAVENAY : Place Rosrâth (devant le 8 à 8), le vendredi
17h-19h30 (poissonnier, pizzas, food-truck)

CULTE

CULTE CATHOLIQUE

→ Le secteur pastoral de la vallée de la Mauldre comprend 12 villages,
dont Davron fait partie. Un calendrier trimestriel indique les lieux et
heures des messes de notre secteur. Il est affiché à la porte de l'église.
Les inscriptions au catéchisme (CE2/CM2) se font au presbytère.

Le père Dominique Lamarre est disponible pour toute question,
sacrement ou demande visite de malade,

email : secteur.val.mauldre@wanadoo.fr ou au Presbytère de Maule,
19 rue Saint-Vincent (78580), tél.: 01 30 90 81 26, tous les premiers
jeudi de chaque mois, en période scolaire, l'église est ouverte à tous
pour un temps de louange et d'adoration, de 20h45 à 21h30.

Contacts à Davron : Maryse Baron et Amélie & Gontran de Villèle

CULTE PROTESTANT

→ Temple de Feucherolles / Ste Gemme : rue de la vieille Fontaine,
09 52 46 00 10 ; Culte tous les 15 jours, le dimanche à 10h45.

Pasteur Bouzerand, email : contact@eglisefeucherolles.com,

→ Temple de Poissy : chaque dimanche à 10h30

CULTE MUSULMAN

→ AMM (Association des Musulmans de Montigny)

47 bis, rue Pierre Ronsard, tél. : 01 30 43 25 74

→ Mosquée de Saint-Quentin-en-Yvelines : Avenue Hector Berlioz
78114 Trappes, tél. : 01.30.50.05.00

→ Mosquée de Guyancourt : Rue Guy Barrillio 78280 Guyancourt
Pour plus de renseignements : <http://www.trouvetamosquee.fr>

CULTE JUIF

→ Centre communautaire AVIV : 2 ter, rue de la Beauce 78310
Maurepas - Tél. : 09 53 52 24 19

→ Association Culturelle Israélite de Versailles (ACIV), Synagogue
10, rue Albert Joly - 78000 Versailles. Offices : tous les matins à 7h, le
vendredi soir à 16h30 ; sabbat et jours de fête à 9h. Tél. : secrétariat au
01 39 07 19 19 - aciv1@wanadoo.fr - www.synaversailles.fr

→ Communauté Israélite de Trappes : 17, rue Stalingrad Nord -
78190 Trappes

CULTE ORTHODOXE

→ Paroisse Saint Jean Cassien et Sainte Geneviève
Chapelle Sainte Thérèse : 22 rue du Bel Air (Quartier de la Boissière)
78190 Trappes. Père Yves Du lac : 2, rue Auguste et Rosa Bonheur
78114 Magny-les-Hameaux - Tél. : 01 30 43 04 83



DÉCHÈTERIE ÉPONE

Route de Nezel, lieu-dit Les Beurrons

HORAIRES D'ÉTÉ DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

Lundi, Mercredi, samedi de 9h-12h
et 14h-19h

Vendredi 14h-19h, dimanche 9h-12h

PASSAGE DE LA SOCIÉTÉ SEPUR POUR LE NETTOIEMENT DE LA VOIRIE À DAVRON

→ Le 28 juin

→ 27 septembre

→ 27 décembre

Les rues concernées sont :

- Rue de Wideville
- Rue Hautement
- Rue Saint-Jacques
- Rue de Bullion
- Rue de Thiverval

Pour faciliter le travail des agents durant
ces journées, les véhicules ne devront pas
être garés dans ces rues.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants
pour la commune de Davron aura lieu **le
15 novembre 2016**, à noter, les pots de
peinture, d'huile, de produits chimiques
et pneus sont à apporter à la déchetterie
d'Épône par vos soins.

**POUR RAPPEL : la période de collecte
des déchets verts a lieu du lundi 4 avril
au lundi 19 décembre 2016.**

LES FERMES
DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT

POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafegallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés
78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

ST NOM LA BRETECHE VOYAGES



VOTRE AGENCE DE VOYAGES



10, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-la-Bretèche - Tél.: 01 34 62 12 34 - Fax : 01 30 56 51 02
agence@stnom-voyages.com - N° IATA 2022204 2

Fer Plait

*Pressing Traditionnel
Blanchisserie - Ameublement*

Services :

Daim - Cuir

Tapis - retouche

PRESTATION DE QUALITE ARTISANALE

Centre Commercial Le Village - 4 place de l'Europe - 78860 SaintNom la Bretèche

Tél. 01 30 80 23 88

mardi vendredi 8h45/12h45 -15h/19h30 - samedi 19h